



© F. BLANC

# PROXIMITÉ OU ADHÉSION SYNDICALE?

**L**a confédération FO a, bien avant le premier tour de l'élection présidentielle et au lendemain de celui-ci, rappelé que l'indépendance syndicale, fondatrice de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, l'a, tout au long de son histoire, conduite à demeurer sur sa légitimité syndicale et à ne pas donner de consignes de vote à quelque élection politique. Cela ne nous empêche pas, comme nous l'avons fait aussi, dans les mêmes conditions, d'exprimer clairement et sans ambiguïté notre détermination à préserver les principes républicains, laïcs et universalistes – à la fois au sens républicain et au sens ouvrier.

FO a toujours été et demeure « *sans faiblesse, sans concession sur ses valeurs fondamentales : le refus du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie, des slogans qui font de l'étranger, du migrant, le bouc émissaire faute d'apporter des réponses de justice sur le terrain économique et social* ». Il faut rappeler que la France a ratifié la convention 97 de l'OIT, qui oblige les États à prendre « *toutes mesures appropriées contre la propagande trompeuse concernant l'émigration et l'immigration* », et « *à veiller à ce que les travailleurs migrants et les membres de leur famille bénéficient d'une protection médicale satisfaisante* ».

Comme nous n'avons pas tu nos revendications, en particulier pour l'augmentation des salaires et des pensions, pour le rétablissement d'une fiscalité progressive mettant à contribution les hauts revenus et les revenus financiers, pour la fonction publique et les services publics, et notre détermination à « *combattre toute réforme des retraites visant à supprimer tous les régimes existants, fondés sur la solidarité intergénérationnelle, et à reculer l'âge de départ (âge légal, âge pivot ou d'équilibre, durée de cotisation)* ».

Certains journalistes l'ont souligné.

Plusieurs articles ont aussi fait référence au sondage rituel de sortie des urnes, interrogeant les électeurs sur leur vote et sur leur proximité syndicale. Cela a conduit, comme d'habitude, à divers articles plus ou moins rigoureux quant à l'interprétation qui peut en être faite.

Premièrement en méconnaissant que vote effectif (à l'isoloir) et déclaration de son vote ne correspondent pas forcément (certains électeurs rechignent à faire connaître leur choix). Deuxièmement quand certains transforment la personne exprimant une proximité en « sympathisant », quand ce n'est pas en adhérent (en parlant par exemple de « troupes » du syndicat concerné!) : la majorité des personnes interrogées qui ont voté ne sont pas adhérentes d'un syndicat de salariés et n'ont sans doute pas voté depuis longtemps à une élec-

tion professionnelle (retraité, profession libérale, cadre supérieur, exploitant agricole...); en outre sont exclus du sondage les abstentionnistes. Troisièmement, en omettant qu'un sondage, en fonction de la question posée, du moment où elle est posée, n'est pas neutre quant à la réponse : ainsi, on questionne quelqu'un à l'issue de son vote sur un sujet auquel il n'a pas réfléchi, qu'il n'a pas en tête, qui n'est pas sa préoccupation immédiate! La réponse est

donc le produit de multiples facteurs : sans avis préconçu, la personne peut désigner le sigle du syndicat au hasard, ou parce qu'elle l'a vu en passant sur une affiche ou un autocollant, ou parce qu'elle en a entendu parler récemment (à la radio ou à la télé), sans avoir une connaissance plus approfondie de ce qu'il est ni de ce que sont les autres...

Quoi qu'il en soit, le défi pour FO demeure celui du slogan de notre congrès : plus nombreux, plus forts, libres et indépendants pour la justice sociale!

**L'indépendance  
et l'efficacité  
de l'action syndicale  
de FO reposent  
sur le nombre  
de ses adhérents**

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)